

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 7 juillet 2003, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Était absent : Monsieur Sylvain Vachon.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

127-2003

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la séance régulière soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

128-2003

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 2 juin 2003 et de la séance spéciale du 16 juin 2003 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

129-2003

**COURSE À OBSTACLES À SAINT-VICTOR**

ATTENDU la demande reçue, par un groupe de jeunes gens, pour avoir l'aide des Pompiers de Saint-Victor pour une course à obstacle, à Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Chef Pompier, Monsieur Marc Bureau, à faire des arrangements nécessaires avec les organisateurs pour la course à obstacles, à Saint-Victor, qui aura lieu le 24 août 2003. Toutes les dépenses occasionnées par les Pompiers, pour cette course, devront être payées par les organisateurs.

ADOPTÉ

130-2003

**DEMANDE DE MADAME CAROLINE GROLEAU**

ATTENDU la demande de Madame Caroline Groleau pour avoir l'autorisation de couper la bordure de ciment devant sa propriété.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Madame Caroline Groleau à couper la bordure de ciment devant sa propriété. Cependant, l'inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques, devra faire la surveillance des travaux.

ADOPTÉ

131-2003

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ÉCOLE TREMLIN**

ATTENDU la demande d'aide financière de l'École le Tremplin pour avoir les services d'une troupe de théâtre professionnelle pour lancer le thème de l'année.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 300,00 \$ en guise d'aide pour que l'École le Tremplin puisse avoir une troupe de théâtre pour lancer le thème de l'année scolaire.

ADOPTÉ

132-2003

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRAIDE**

ATTENDU la demande d'aide financière de Centraide Québec.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 100,00 \$ en guise d'aide financière à Centraide Québec.

ADOPTÉ

133-2003

**DEMANDE DE POSE DE TUYAUX - HENRI-LOUIS  
LAPOINTE**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater l'inspecteur  
municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques, pour la  
pose de tuyaux en face de la propriété de  
Monsieur Henri-Louis Lapointe située sur la  
Rue Principale.

ADOPTÉ

134-2003

**DEMANDE DE POSE DE TUYAUX - CHRISTIAN BERNARD**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater l'inspecteur  
municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques, à faire  
la pose de tuyaux en face de la propriété de  
Monsieur Christian Bernard, sur la rue  
Joalisa.

ADOPTÉ

135-2003

**AJOUT AU DOSSIER DE LA C.P.T.A.Q. NUMÉRO  
332430**

ATTENDU la résolution numéro 116-2003 dans le  
dossier de Monsieur Marcel Bolduc numéro  
332430.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, d'amender la résolution numéro  
116-2003 pour rajouter ce qui suit :

ATTENDU que le projet ne peut être situé  
ailleurs sur le territoire de la Municipalité  
de Saint-Victor.

ADOPTÉ

136-2003

**DEMANDE DES PRODUITS D'ÉRABLE BOLDUC**

ATTENDU la demande des Produits d'Érable Bolduc faite par la firme les Consultants FBG représentée par Monsieur Denis Fortin, ingénieur, pour avoir l'autorisation pour rejeter ses égouts dans le réseau de la Municipalité et de grossir le tuyau d'eau pour assurer une meilleure protection incendie.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser la firme des Produits d'Érable Bolduc, représentée par les Consultants FBG, Monsieur Denis Fortin, ingénieur, à rejeter ses égouts dans le réseau de la Municipalité et de grossir le tuyau d'eau pour assurer une meilleure protection incendie. Toutes les dépenses pour ce projet seront payables par les Produits d'Érable Bolduc. Ce projet devra être approuvé par tous les Ministères concernés.

ADOPTÉ

137-2003

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDATION DES SOURDS DU QUEBEC**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Fondation des Sourds du Québec.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière à la Fondation des Sourds du Québec.

ADOPTÉ

138-2003

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CEPS**

ATTENDU la demande d'aide financière du Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide de Beauce-Etchemin.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière au Centre d'écoute téléphonique de prévention du suicide Beauce-Etchemin.

ADOPTÉ

139-2003

**TÉLÉ-SURVEILLANCE SANTÉ CHAUDIÈRE-APPALACHES  
INC. - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA  
COMMUNAUTÉ**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor désigne Monsieur Gilles Gosselin pour  
représenter la communauté de Saint-Victor au  
sein de l'assemblée des membres de la  
corporation sans but lucratif TÉLÉ-  
SURVEILLANCE SANTÉ CHAUDIÈRE-APPALACHES.

ADOPTÉ

140-2003

**DEMANDE DE PUBLICITÉ - SYNDICAT DES  
AGRICULTRICES DE LA BEAUCE**

ATTENDU la demande de l'U.P.A. pour avoir une  
commandite dans le but d'annoncer la  
Municipalité de Saint-Victor dans le livre  
souvenirs du Gala de l'agricultrice de la  
Beauce.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor prendra une commandite d'une demi-page,  
d'une valeur de 55,00 \$, dans le livre  
souvenirs du Gala de l'agricultrice de la  
Beauce.

ADOPTÉ

141-2003

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LOCATION DE DEUX  
RADIOS**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater le Chef Pompier,  
Monsieur Marc Bureau, à faire la location de  
deux radios portatives.

ADOPTÉ

142-2003

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ACHAT DE TROIS HABITS DE  
POMPIERS**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, de mandater Monsieur Marc Bureau, Chef  
Pompier, pour demander des soumissions pour faire  
l'achat de trois habits « BUNKER » imperrespirant.

ADOPTÉ

143-2003

**DEMANDE C.P.T.A.Q. - ALAIN MATHIEU**

ATTENDU le projet de Monsieur Alain Mathieu pour  
utilisation à une fin autre que l'agriculture soit la  
construction d'un garage.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris  
connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme avec les  
règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur  
le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la  
demande de Monsieur Alain Mathieu et achemine le  
dossier à la Commission de Protection du Territoire et  
Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

144-2003

**DEMANDE C.P.T.A.Q. - JESSICA LAGUEUX**

CONSIDÉRANT la demande faite par Jessica Lagueux, James  
Lagueux et Succession Carol Lagueux par M. Jules-Aimé  
Lessard à la Commission de Protection du Territoire  
Agricole du Québec, pour aliénation et lotissement,  
afin de permettre la dévolution des biens légués dans  
le testament de feu Carol Lagueux comme suit :

- Propriété résidentielle (P-395) à Jessica Lagueux
- Résidu de la terre (P-394, P-395 et P-396) à James Lagueux.

CONSIDÉRANT que cette dévolution testamentaire doit être respectée vu que les dernières volontés de feu Carol Lagueux étaient spécifiquement précisées sur la propriété résidentielle par un piquetage.

CONSIDÉRANT que cette résidence léguée à Mlle Jessica Lagueux n'amènera aucun inconvénient sur les activités agricoles dans ce secteur qui est à proximité du Lac Fortin (endroit de villégiature).

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor recommande la demande faite par Jessica Lagueux, James Lagueux et Succession Carol Lagueux à l'effet d'aliéner et de lotir une partie du lot 395 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Victor, canton de Tring, d'une superficie approximative de 52 875 pieds carrés.

ADOPTÉ

145-2003

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 42-2003**

Le Conseiller, Richard Bélanger, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 42-2003 sera adopté à une séance subséquente dans le but de construire une bibliothèque municipale.

LE CONSEILLER

RICHARD BÉLANGER

146-2003

**PROJET DE SUBDIVISION - STEVE BERNARD**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 372



pour créer les lots 372-32 et 372-33 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 28 mai 2003, sous le numéro 457 de ses minutes. Le secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

147-2003

**TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ - ASSAINISSEMENT DES EAUX**

ATTENDU la demande faite par le Ministère des Affaires Municipales du Sport et du Loisir pour que la Municipalité de Saint-Victor accepte le transfert de la propriété des ouvrages construits par la Société Québécoise d'Assainissement des eaux.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte le transfert de la propriété des ouvrages construits par la Société Québécoise d'assainissement des eaux.

ADOPTÉ

148-2003

**LOCATION DE CHEVAUX ET CHARIOT**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, pour faire la location de chevaux et chariot dans le cadre de la randonnée et parade des Festivités Western de Saint-Victor.

ADOPTÉ

Monsieur Steve Plante quitte son siège à 21:45 heures.

149-2003

**DÉCRET DES TRAVAUX - RANG TROIS SUD**

Proposé par Monsieur Serge Jacques,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de décréter des travaux dans le  
Rang 3 Sud à Saint-Victor pour une somme  
d'environ 150 000,00 \$. Les travaux  
débuteront à partir des limites de Saint-  
Benoit.

ADOPTÉ

150-2003

**MANDAT À CHRISTIAN JACQUES**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que le Conseil Municipal mandate  
Monsieur Christian Jacques pour faire le  
profil d'une partie du Rang 3 Sud et le plan  
du Rang 3 Sud.

ADOPTÉ

151-2003

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Serge Jacques,  
Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que les comptes suivants soient  
approuvés et adoptés pour paiement:

541	Atelier la Griffes	345,08	\$
542	Pneus Beaucerons	147,75	\$
544	Garage Bizier	19,25	\$
548	Magasin Coop	505,07	\$
547	Dépanneur Doyon	18,50	\$
552	Hydro-Québec	1 250,68	\$
553	Telus	18,35	\$
561	Hydro-Québec	333,24	\$
562	Hydro-Québec	173,85	\$
563	Hydro-Québec	696,31	\$
569	Cogéco Câble	25,70	\$
570	Telus mobilité	245,65	\$
577	Hydro-Québec	2 766,23	\$
606	Hydro-Québec	4 502,87	\$
615	Pitneyworks	490,10	\$
635	Ferme Mathivic	86,27	\$
636	Armand Lapointe Équipement	54,75	\$
637	Telvic mobilité	22,64	\$

638	Garage Marc Bureau		166,90	\$
639	Excavations André Gosselin	3	550,79	\$
640	Telus		34,45	\$
641	Transport Adrien Roy et Filles	45	614,28	\$
642	Garage Bizier		18,75	\$
643	Hydro-Québec	1	292,37	\$
644	Béton St-Ephrem		414,09	\$
645	Beauce Média		112,72	\$
646	Municipalité Sacré-Cœur-de-Jésus		548,40	\$
647	Produits de Laboratoire certifiés		234,58	\$
648	Alliance Coop	3	586,06	\$
649	Praxair		292,11	\$
650	Magasin Coop		585,13	\$
651	Téléphone St-Victor		706,71	\$
652	Les Extincteurs Kaouin		57,51	\$
653	Fonds de l'information Foncière		42,00	\$
654	Levasseur		258,81	\$
655	Technodrain	1	150,25	\$
656	Colis-Express		24,39	\$
657	DEBB		113,85	\$
658	Centre du Camion	2	265,26	\$
659	M.R.C. Robert-Cliche	14	824,06	\$
660	Emco	1	354,66	\$
661	Radio-onde		322,80	\$
662	Gaétan Jacques Électrique		338,73	\$
663	Biolab		335,70	\$
664	Garage Irenée Groleau		23,50	\$
665	Ateliers la Griffes		230,05	\$
666	CCL		105,82	\$
667	Ville Saint-Joseph-de-Beauce		189,79	\$
668	Me Mario Mathieu		172,54	\$
669	Consultants FBG	1	741,48	\$
670	Bureautique Guy Drouin		434,63	\$
671	Centre Électrique de Beauce		156,43	\$
672	Christian Roy		10,00	\$
673	Ministre des Finances	1	355,62	\$
674	Lignes Rovac		655,64	\$
675	Hercule Fortin	1	183,27	\$
676	Cascades	1	029,90	\$
677	Distribution Raynald Bertrand		655,36	\$
678	Dynamiques Centre d'imprimerie		391,09	\$
679	Entreprises FD		28,75	\$
680	CCB		220,10	\$
681	Giroux et Lessard		273,61	\$
682	Jacques Bolduc		10,00	\$

ADOPTÉ

152-2003

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres du  
 Conseil, d'ajourner la séance du Conseil Municipal à  
 mardi le 8 juillet 2003 à 19:00 heures.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER